

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 29

Artikel: Mon calepin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ralysie générale, le regarde dans le noir des yeux pour s'assurer qu'il n'est pas alcoolique, l'auscule un peu partout tout en le faisant causer de choses et autres... et finalement lui délivre un certificat de tout repos : l'esprit sain dans un corps sain !

Le procès soulevé pour faire interner le baron dans son propre intérêt, eut lieu avec des larmes de crocodiles, les parents si bien intentionnés présentèrent le certificat du grand spécialiste, mais à son tour le baron narquois présenta le second délivré à lui-même par ce prince de la science. Il conta toute l'histoire et on en devine la conclusion assez gaie. Huit jours après, le professeur des maladies mentales, qui n'était pas un sot, coupa court aux gorges chaudes en déclarant au commencement de sa leçon : „ Messieurs, on peut toujours dire sans inconvenient qu'un homme est aliéné, mais n'attestez jamais qu'il est en pleine possession de ses facultés.”

En réalité, les émotions plus ou moins vives, la colère, la haine, les coups sur la tête, l'insolation, etc., jouent dans la production de la folie le rôle de l'épinette qui met le feu aux poudres, mais encore faut-il qu'il y ait de la poudre, et que la machine cérébrale soit prête à se détraquer ou à s'arrêter complètement. Mais il faut y regarder de très près avant de conclure d'une manifestation désordonnée à de la folie déterminée. Il est bon d'étudier l'ascendance du sujet, toute sa vie et de le surprendre dans ses habitudes.

Presque tous les aliénés ont, parmi leurs parents, tantôt très éloignés, tantôt très rapprochés, des personnes atteintes elles-mêmes de folie ou signalées par des troubles nerveux ou mentaux plus ou moins graves. C'est même pourquoi l'union des cousins est à craindre à ce point de vue parce qu'ils accumulent sur la tête de leurs enfants un héritage pathologique doublé renforcé. Les familles régnantes nous offrent souvent l'exemple de pareils mariages dont les résultats devraient donner à réfléchir aux simples mortels.

Et puis il y a aussi les sujets qui sont les „enfants du dimanche”, tristes produits d'une inspiration trouvée au fond de la bouteille.

Et enfin il y a l'intoxication morbide dont on a soi-même empoisonné les neurones de l'écorce de son cerveau par l'abus régulier de l'alcool et surtout de l'absinthe le plus insinuant et le plus violent des poisons alcooliques.

Toutes les affections de l'estomac, chroniques et aiguës, toutes les maladies des autres viscères, cœur, poumons, foie, reins, organes génitaux peuvent aussi intoxiquer à la longue l'écorce du cerveau et trop souvent la terrible „avarie” y produit d'irréparables lésions.

Mais on ne devient pas brusquement fou. La folie est une maladie qui guette de très loin sa victime que lui livrent à la longue les prédispositions héréditaires développées par le genre de vie ou l'intoxication de l'écorce du cerveau qui vient de l'individu lui-même et qui jette le désordre dans le foyer pourtant admirable des phénomènes intellectuels.

L. D. ARNOTTO

MON CALEPIN

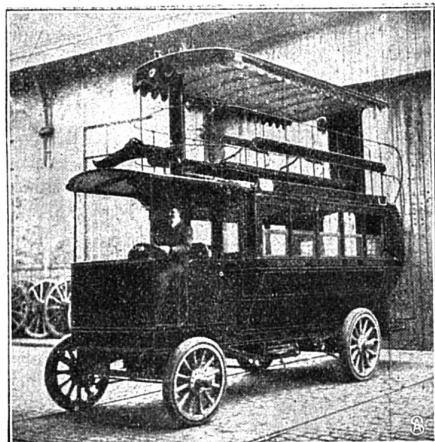
Les grandes villes aménagent avec toujours plus de soin, au centre des quartiers populaires, des places, squares, jardins publics pour les jeux et les ébats de la jeunesse et le repos des ouvriers.

Poussées à peu près par la même idée, les compagnies des chemins de fer français distribuent à leurs employés les parcelles de terrain qui, jusqu'ici, n'étaient pas utilisées.

Le Nord a fait 3000 lots ; l'Est, 3620 ; le Midi, 3250, et l'Orléans, 6000. Ainsi ces terrains vagues, expropriés jadis et jamais utilisés, vont faire la joie des familles ouvrières.

L'omnibus-Automobile a fait son apparition dans les rues de Paris. Les résultats satisfaisants obtenus permettront à la Compagnie de remplacer la traction animale par la traction automobile pour la commodité et la rapidité des communications.

Il est aujourd'hui établi que la circulation des omnibus-automobiles n'offre aucun danger. Les essais dont nous venons de parler ont en effet montré que le mécanicien commande plus aisément à son moteur que le cocher à ses chevaux, c'est-à-dire qu'en cas d'accident imprévu, le premier est capable d'arrêter plus vite sa machine que le second sa voiture. Ensuite, comparée aux omnibus à la traction animale, l'automobile a encore l'avantage d'occuper moins de place, puisque sa longueur est diminuée de toute la longueur de l'attelage. Un autre avantage de l'automobile, c'est sa plus grande vitesse, puisque, d'après les essais qui ont été faits, l'automobile montera les côtes avec une vitesse de 8 à 10 kilomètres à l'heure.



L'Omnibus-Automobile à Paris.

REVUE DE LA MODE

Je voudrais, en abordant le sujet de modes pour jeunes filles, trancher de suite la question si importante du corset. L'idéal pour les fillettes serait de leur conserver le plus longtemps possible la souple brassière du bébé, sans busc ni baleine. A quel âge doit-on mettre le corset ? Un hygiéniste, le docteur Maréchal, qui mena une campagne intrinsèque contre le corset, allait jusqu'à formuler un projet de loi pour « interdire à toute femme âgée de moins de trente-cinq ans » de porter corset sous peine de prison ! Quant aux jeunes filles qui se soumettraient à cet instrument de torture et de déviation, elles seraient condamnées à une amende de 100 à 1000 francs.

Dans l'antiquité où l'esthétique était divinisée, j'ai cherché les origines du corset : Homère parle de deux ceintures que portait Junon, l'une bordée de franches d'or, l'autre, empruntée à Vénus.

Sous Auguste, les Romaines avaient le *castula*, corselet serré comme une écharpe autour du buste et un jupon formant saillie sur les hanches. Au moyen-âge, la *hordie* était une cote de grosse toile lacée devant, qui remontait la taille et la poitrine. A la Renaissance, hommes et femmes portaient le *corsatus* sans bois, ni baleines, ni armatures de fer. C'est à Catherine de Médicis que l'on doit le busc et ces étaux rigides contre lesquels Ambroise Paré et le Dr Roderic s'élèveront avec une si juste indignation. Mais il fallut la Révolution de 1789 pour bannir ces bardes de fer qui étouffaient les femmes et les enfants.

Le corset reparut vers la fin du règne de Napoléon Ier malgré l'Impératrice et Mme de Longueville qui lui firent la guerre. Mme Tallien assurait qu'elle devait la conservation de sa beauté à ce qu'elle n'avait jamais porté de corset. Que conclure ? Avec les améliorations apportées sans cesse au corset, les excès peuvent être évités ; les jeunes filles minces et délicates ne devraient cependant pas en porter. Celles qui ont besoin d'être soutenues doivent éviter toute compression de la taille, toute rigidité du buste. C'est aux mères à veiller à la mode, à faire disparaître cette tendance de nos filles à se croire d'autant plus belles qu'elles sont plus frêles, et à nos filles elles-mêmes de témoigner d'une coquetterie plus raisonnable et plus rationnelle.

D'ailleurs, il est heureusement des modèles si parfaitement compris que les docteurs eux-mêmes se plaignent à les recommander ; le « Corset de la Faculté », dont la coupe habile donne la sveltesse sans compression douloureuse, est de ceux-là.

Les modes des jeunes filles étant si identiques à celles des jeunes femmes, il suffit de simplifier celles-là pour obtenir celles-ci. Pour le matin et les cours, la jupe courte, plissée ou plate, en lainage fantaisie, le boléro ou la petite veste sur la chemise de baptiste claire sont toujours la note classique.

Mais la mousseline et le linon triomphent pour les toilettes habillées.

Voici ce que j'ai vu de plus coquet, de plus jeune.

Lainage côtelé, gris mode : jupe légèrement blâisée et ornée à la hauteur du faux-ourlet d'un frisé de mousseline de soie.